

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 35 (1906)

Heft: 11

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,
Directeur de l'École normale, **Hauterive-Posieux**.

Pour les annonces, écrire à **M. R. Chassot**, Musée pédagogique, à **Fribourg**, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie **Saint-Paul**, Avenue de Péroles, Fribourg.

SOMMAIRE : *Echos de la presse.* — *Centenaire du Père Girard (suite et fin.)* — *Histoire (la bataille de Morat.)* — *Programme du VII^{me} arrondissement.* — *Conférence officielle du personnel enseignant du IV^{me} arrondissement.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *A une voix! (poésie).* — *Assemblée annuelle de la Société d'éducation.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

Au sujet du danger que présente la craie de différentes couleurs, nous lisons ce qui suit, dans les *Feuilles suisses d'hygiène scolaire* :

« Dans les leçons de géographie et de dessin on a parfois l'habitude de se servir de craie colorée. Celle-ci n'est paraît-il pas sans danger. Les colorants employés sont souvent à base de plomb ou d'arsenic et leurs combinaisons, comme on le sait, sont des plus redoutables. Les particules de craie s'attachent aux mains ou se répandent dans l'air de la salle lorsqu'on nettoie le tableau noir ; elles pénètrent ainsi dans les voies respiratoires. On a remarqué déjà à maintes reprises des signes d'empoisonnement dus aux poussières de craies colorées,

ce qui doit rendre prudent quant à leur emploi. Il serait même bon de faire analyser par un spécialiste les craies de couleurs que l'on vend chez les papetiers, afin de mieux savoir à quoi s'en tenir sur leur composition. Nous serions heureux qu'un chimiste suisse voulût bien nous dire ce qu'il en pense. »

* * *

Dans l'*Ecole nationale*, M. Pierre Bonnier nous dit à propos de l'enseignement oral :

« J'ai eu bien des fois l'occasion de poser à des professeurs de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, la question suivante :

« S'il vous était possible d'évaluer la quantité d'enseignement que vous donnez pendant une heure d'enseignement oral et celle que reçoivent réellement, utilement les élèves, quelle proportion feriez-vous de l'une à l'autre » ?

Dans l'enseignement primaire et secondaire, où l'auditoire manque en général de cet élan nécessaire, la réponse a toujours été la même ou à peu près ; un dixième de l'enseignement donné atteint le but. Les professeurs primaires et secondaires admettent donc que les neuf dixièmes de l'enseignement oral sont perdus pour l'élève.

C'est évidemment beaucoup. Dans cet énorme déchet, il est sans doute difficile de faire la part de l'inattention de l'élève, de son inintelligence, et aussi celle de l'insuffisance du maître qui ne sait pas toujours intéresser pendant une heure. Mais il y a néanmoins deux parts que l'on peut évaluer : *l'insuffisance auditive* de l'élève et *l'insuffisance orale* du maître.

J'ai examiné dans les écoles annexes (aux écoles normales d'instituteurs et d'institutrices de la Seine) des enfants de cinq à quinze ans. Les sourds laissés de côté, j'ai trouvé chez les filles 53 pour 100, chez les garçons 65 pour 100 d'enfants présentant une insuffisance auditive telle que chez eux l'effort intellectuel pour comprendre devait se doubler d'un effort sensoriel pour entendre...

En face de cette insuffisance auditive, j'ai étudié l'insuffisance vocale des futurs professeurs de deuxième et de troisième année. Je les ai priés successivement et isolément de me dire une phrase quelconque dans une classe de dimensions réglementaires, en s'efforçant de se faire bien entendre du dernier élève de cette classe. Il y a deux façons de se faire entendre dans une salle donnée : la plus pratiquée, la moins bonne, est de grossir, de forcer la voix, de devenir soi-même une source sonore assez puissante pour que le rayonnement de la voix aille atteindre l'extrémité de la salle. Cette voix fatigüe, les

cordes se congestionnent et se gonflent, les durillons naissent de contacts exagérés, etc. C'est la mauvaise voix professionnelle. Elle coûte cher au professeur et fatigue l'élève, car elle ne peut être soutenue et sa portée varie à chaque syllabe.

L'autre procédé consiste à saisir d'emblée la sonorité de la salle dans laquelle on parle, et à faire de la salle la source sonore utilisée. La voix fait alors écho, elle est « sortie », l'orateur parle « dans la salle », la voix se fait entendre là où elle doit être entendue. L'apparition même de la sonorité extérieure, l'écho sollicité de la salle, indique une bonne émission qui emplit à peu de frais la capacité de la salle, permet à l'orateur de se faire entendre avec le maximum d'effet et le minimum d'effort. Cette voix tient, ne fatigue ni l'orateur ni l'auditeur, porte partout et est d'un maniement facile. On en fait ce qu'on veut comme diction, comme intonation, sur une portée constante et sans fatigue. C'est la salle qui parle avec l'orateur.



CENTENAIRE DU PÈRE GIRARD

(Suite et fin.)

Voix du dehors

Nos voisins, Bernois et Vaudois, ne sont pas restés indifférents à l'occasion du centenaire que nous célébrions à Fribourg. Voyons d'abord ce qui s'est fait à Berne. M. E. Lüthi, directeur du Musée pédagogique de cette ville, publiait le 18 juillet une brochure intitulée : *Pater Gregor Girard. Sein Lebensbild als Festgabe zur Girardfeier, den 18 Juli 1905 in Freiburg*. L'auteur offrit son ouvrage au Haut Conseil d'Etat de notre canton, qui prit l'arrêté suivant :

EXTRAIT DU PROTOCOLE DU CONSEIL D'ÉTAT

(Séance du 1^{er} août 1905)

CENTENAIRE DU PÈRE GIRARD

Remerciements à M. Lüthy, auteur d'une brochure de circonstance

LE CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE FRIBOURG

Vu la lettre adressée, le 18 juillet, par M. E. Lüthy, président de la Schweizerische permanente Schulausstellung, de Berne ;